

Autorisation d'enregistrement de l'image et de la voix pour le pèlé vélo 2023

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous.

1. Désignation du projet audiovisuel

Projet pédagogique concerné : pèlé vélo 202...de l'association Joie et Soleil, prises de photo et de vidéo pendant le camp pouvant être partagé aux familles participant au camp, pouvant être utilisé pour la communication lié à la promotion de futurs

Nom et adresse de l'association : Association Joie et Soleil, 9 bd Voltaire, 21000 Dijon



2. Modes d'exploitation envisagés

<i>Support</i>	<i>Etendue de la diffusion</i>
<input type="checkbox"/> En ligne	<input type="checkbox"/> Internet http://pelevelo21.fr https://www.diocese-dijon.com/
<input type="checkbox"/> Projection collective	<input type="checkbox"/> Usage de communication externe (flyers...)

3. Consentement de l'enfant

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet, mon image ma voix.

Nom du jeune: Prénom :	Date et signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement
---	--

4. Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, vu le Code de la propriété intellectuelle, vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant, La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Cet enregistrement de l'image/la voix du mineur que vous représentez sera réalisé sous l'autorité de l'Association Joie et Soleil, Association Joie et Soleil, 9 Bd Voltaire 21000 Dijon

L'enregistrement aura lieu duau.....juillet 202.....en Côte d'Or (21)

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur. Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (*prénom, nom*).....

déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 : OUI NON

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à : Signature du représentant légal du mineur :

Le (date) :